

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DU SURENDETTEMENT



AAA007C

5h dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

Objectifs

Approfondir les règles essentielles relatives à la protection des consommateurs et à la lutte contre le surendettement • Comprendre la lutte contre le surendettement et les mesures de prévention • Connaître la protection du consommateur en matière de crédits à la consommation • Connaître la protection du consommateur en matière de crédits immobiliers

Profil Stagiaire(s)

Manager ou collaborateur qui, dans le cadre de la vente d'un crédit à un particulier, a la responsabilité de vérifier que les règles relatives à la protection des consommateurs et à la prévention du surendettement ont été respectées.

Profil animateur(s)

Juriste spécialisé en droit de la consommation.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



MODULES

La lutte contre le surendettement et les mesures de prévention

En accumulant des crédits de diverses natures, certaines personnes peuvent se retrouver en situation de surendettement. Afin de lutter contre ce phénomène, des mesures de prévention ont été mises en place.

- **Lutte contre le surendettement : cadre légal et mesures de prévention**
Cadre légal de la lutte contre le surendettement et des différentes mesures de prévention qui y ont trait.
- **Lutte contre le surendettement : protection des débiteurs et cautions**
Les différentes protections des débiteurs et des cautions possible dans le cadre de la lutte contre le surendettement.

Connaître les conditions de dépôt d'un dossier de surendettement

La lutte contre le surendettement des particuliers comprend un volet préventif et un volet curatif. Ainsi, les particuliers dont la situation de surendettement est déjà caractérisée peuvent essayer de l'améliorer avec l'aide de commissions de surendettement.

- **Situations de surendettement pouvant être examinées par la commission**
Présentation des principales caractéristiques des situations de surendettement examinées par la commission.
- **Le dépôt d'un dossier de surendettement devant la commission**
Descriptif des étapes qui président au dépôt d'un dossier de surendettement devant la commission de surendettement des particuliers.

Connaître les procédures de règlement du surendettement des particuliers

Il existe plusieurs situations de surendettement pour un particulier. En fonction de chaque cas, s'appliquera une procédure de règlement adaptée.

- **La procédure classique de règlement du surendettement des particuliers**
Présentation des modalités de règlement du surendettement : conciliation et plan conventionnel de redressement.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DU SURENDETTEMENT



AAA007C

5h dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

- **Règlement du surendettement : mesures de la Commission**

Présentation des modalités de règlement du surendettement : conséquences d'un échec de la conciliation.

- **La procédure de rétablissement personnel**

Lutte contre le surendettement : examen des différentes modalités de mise en œuvre d'une procédure de rétablissement personnel

Protection du consommateur en matière de crédits à la consommation

La protection de l'emprunteur en matière de crédit à la consommation est une préoccupation constante du législateur qui a la volonté de limiter le surendettement des consommateurs. Un dispositif de protection a ainsi été mis en place par la loi Scrivener. Ce dispositif a été réformé par la loi Lagarde du 1er juillet 2010 afin de renforcer et d'améliorer l'information de l'emprunteur.

- **Les opérations pouvant faire l'objet d'un crédit à la consommation**

Définition d'un crédit à la consommation et conditions que ce crédit doit réunir.

- **Obligations du prêteur en matière de crédits à la consommation**

Obligations que le prêteur est tenu de respecter en matière de crédit à la consommation.

Protection du consommateur en matière de crédits immobiliers

Un dispositif de protection de l'emprunteur immobilier a été élaboré par le législateur français. Institué à l'origine par la loi Scrivener, ce dispositif a été modifié à différentes reprises, puis dernièrement par la transposition en droit français de la Directive Européenne MCD.

- **Qu'est-ce qu'un crédit immobilier ?**

Les crédits qui rentrent dans le champ d'application des crédits immobiliers et ceux qui en sont exclus.

- **Obligations du prêteur en matière de crédits immobiliers**

Les obligations imposées au prêteur quant au contenu de l'offre de crédit et aux conditions de mise en œuvre de l'acceptation de l'offre.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est coaché par un expert Demos qui, au travers de séances de coaching téléphoniques de 30 mn, l'aide à transposer les acquis de la formation dans son cadre professionnel et personnel.

Ces séances sont planifiées lors de la prise d'inscription et sont confirmées par mail 48h avant.

La synthèse des séances est accessible uniquement via l'accès sécurisé de l'apprenant.

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DU SURENDETTEMENT



AAA007C

5h dont 2h de coaching 990,00 €^{HT}

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En cas d'interrogation sur une notion liée au sujet, possibilité d'obtenir une réponse de la part d'un expert.